



# La lettre d'info des asso du LOiret

DELEGATION DEPARTEMENTALE A LA VIE ASSOCIATIVE (DDVA) DU LOIRET

NUMERO 7 – SEPTEMBRE 2018

A retrouver en ligne sur : <http://centre-val-de-loire.drdjcs.gov.fr/spip.php?article559>

## ► Actualités de la vie associative dans le Loiret et la région Centre-Val de Loire

### CATALOGUE DE FORMATION DES BÉNÉVOLES POUR LE LOIRET : 2<sup>ND</sup> SEMESTRE 2018

Le catalogue de formation pour les bénévoles loirétains a été mis à jour avec les formations du 2<sup>nd</sup> semestre. Il sera accessible sur le site Internet de la DRDJSCS à partir du 10 septembre. Vous pouvez d'ores-et-déjà noter les formations se déroulant en septembre (toutes deux organisées par la Ligue de l'enseignement du Loiret) : « *Mener une campagne de financement participatif* » le 26 septembre à Olivet (18-21h) ; « *Mieux communiquer pour mieux se développer* » le 28 septembre à Ondreville-sur-Essonne (journée).

🔗 Retrouvez ce catalogue sur le [site de la DRDJSCS](#).

### RETOUR SUR LA 1<sup>ÈRE</sup> CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA VIE ASSOCIATIVE (JUILLET 2018)

La 1<sup>ère</sup> conférence régionale de la vie associative s'est tenue le mercredi 4 juillet à l'Hôtel de Région à Orléans. Cette journée d'échanges et de partage était organisée par le Conseil régional et le Mouvement associatif Centre-Val de Loire, en partenariat avec l'Etat. Elle a rassemblé environ 150 personnes, représentantes d'associations, de collectivités et de partenaires. Les échanges, les témoignages et les apports de chacun, ont permis de conforter et de renforcer la dynamique associative et de contribuer à l'écriture prochaine d'une charte régionale d'engagements réciproques.

🔗 Pour en savoir plus consultez le [site du Mouvement associatif Centre-Val de Loire](#).

## ► Actualités nationales de la vie associative

### STRATÉGIE NATIONALE EN FAVEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le 9 novembre 2017, le Premier ministre annonçait la co-construction d'une stratégie nationale en faveur de la vie associative, en lien étroit avec les représentants du monde associatif. Un groupe de travail, porté par le Mouvement associatif et rassemblant de nombreux représentants des associations, a ainsi été créé en début d'année 2018. A l'issue de ses travaux, il a rédigé un rapport intitulé « *Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement* », qu'il a remis au Premier ministre le 8 juin dernier.

Ce rapport est structuré en 3 axes qui détaillent et structurent 59 mesures concrètes en faveur de la vie associative et de l'engagement.

Les services du Premier ministre ont ensuite réuni, durant l'été, les différents ministères concernés par ces thématiques pour identifier les mesures prioritaires. La nouvelle stratégie nationale en faveur de la vie associative devrait être ainsi présentée à l'automne.

🔗 Vous pouvez consulter le rapport du groupe de travail des représentants associatifs sur le site du [Mouvement Associatif](#)

### CAMPAGNE NATIONALE DE LA DGCCRF : « NUMÉROS SURTAXÉS, NE TOMBEZ PAS DANS LE PIÈGE »

Les fraudes aux numéros surtaxés sont de plus en plus nombreuses. Pour protéger les consommateurs, la DGCCRF a lancé une campagne d'information pour leur rappeler les bons réflexes à avoir pour éviter d'être piégés (par exemple : s'informer sur l'annuaire inversé [www.infosva.org](http://www.infosva.org) avant d'appeler un numéro surtaxé). En parallèle, elle mène une action répressive visant à sanctionner les entreprises coupables de telles pratiques.

🔗 Pour en savoir plus consultez le [site de la DGCCRF](#).

## ► Des financements pour vos projets

### LA FONDATION DE FRANCE

La Fondation de France abrite plus de 800 fonds et fondations et vit grâce au soutien de près de 500 000 donateurs. Elle intervient principalement dans les domaines suivants : aide aux personnes vulnérables ; développement de la philanthropie ; développement de la connaissance. Les projets sont financés via des appels à projets, des prix et des bourses. Exemples d'appels à projets : « *Prix de l'innovation lecture* » (clôture le 5 novembre) ; « *Réveillons de la solidarité : partageons ensemble les fêtes de fin d'année* » (clôture le 20 septembre) ; « *Allez les filles ! – pratique sportive pour les jeunes femmes* » (vers janvier 2019) ; « *Sport et santé en milieu rural* » (vers février 2019) ; « *La transition écologique, ici et ensemble* » (vers avril 2019) ; « *Grandir en cultures – être jeune dans un monde complexe* » (vers juillet 2019) ; etc.

🔗 Pour en savoir plus et consulter les appels à projets, les prix, les bourses : [www.fondationdefrance.org/fr](http://www.fondationdefrance.org/fr)

## ► Informations pratiques

### « OPEN ASSOCIATION » : LA PLATEFORME COLLABORATIVE DU MONDE ASSOCIATIF

Cette nouvelle plateforme à destination des associations est gratuite. Elle a été créée par AssoConnect (plateforme d'outils en ligne qui répond à tous les besoins des bénévoles) et Solidatech (ressources numériques solidaires pour les associations) en partenariat avec plusieurs structures associatives (Ligue de l'enseignement, Animafac, etc.).

Cette plateforme offre des contenus variés et validés par des experts (communication, comptabilité, juridique, numérique, ressources humaines, etc.). Elle permet également les échanges directs entre associations ou avec des experts (sous forme de forum). Une bourse au bénévolat et une bourse au matériel y sont également proposées.

🔗 Pour consulter ce site : <https://www.openasso.org/paqa/305469-accueil>

### GUIDE DE L'ENGAGEMENT PUBLIÉ PAR LE CRIJ CENTRE-VAL DE LOIRE

Ce guide, publié par le Centre Régional d'Information Jeunesse du Centre-Val de Loire, vise à encourager, valoriser et reconnaître l'implication de jeunes aux profils et aux motivations multiples. Y sont présentées les différentes formes possibles d'engagement, les dispositifs existants pour soutenir ou accompagner cet engagement et des conseils.

🔗 Ce guide est disponible sur le site du CRIJ : [http://www.crijinfo.fr/Ressources/Guide\\_Engagement\\_CRIJ.pdf](http://www.crijinfo.fr/Ressources/Guide_Engagement_CRIJ.pdf).



### Des réponses à vos questions !

#### Une association est-elle obligée de nommer président, trésorier et secrétaire ?

**Il n'existe aucune obligation légale** pour une association de se doter d'un président, ni même d'un trésorier et/ou d'un secrétaire. La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 prévoit uniquement l'obligation de déclarer la liste des personnes « *qui, à un titre quelconque, sont chargées de son administration* ». Une association peut tout à fait adopter un mode de gouvernance collégiale, ou se doter de co-présidents qui auraient exactement les mêmes pouvoirs/prérogatives. Les statuts peuvent par ailleurs désigner des personnes différentes pour signer les actes administratifs, ou prévoir que plusieurs personnes peuvent les signer. À défaut, cela peut être décidé lors d'une assemblée générale.

**L'intitulé des fonctions** des personnes chargées de l'administration d'une association est complètement libre.

**Il est en revanche obligatoire de déclarer au moins deux dirigeants.** Effectivement, une association ne pouvant pas être, ni devenir, unipersonnelle, il faut toujours que deux personnes minimum s'occupent de son administration.

#### Dans quels cas le greffe des associations peut-il refuser une déclaration ?

Le greffe des associations ne peut refuser la déclaration d'une association que dans un seul cas : **si le dossier de déclaration est incomplet.**

Il peut cependant conseiller les associations, notamment s'il a repéré des incohérences dans les statuts <sup>et/ou</sup> entre la déclaration et les statuts, ou encore si le titre donné à l'association est déjà utilisé.

## ► Agenda

### 11 SEPTEMBRE 2018 : PRÉSENTATION DU PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

L'objectif de cette rencontre est de présenter le dispositif « Parcours Emploi Compétences » (PEC) grâce aux interventions et présences des acteurs de l'emploi (Pôle emploi, Cap Emploi, Mission locale d'Orléans, UT 45 de la Direccte), d'apporter des témoignages et de répondre à vos questions...

La présentation aura lieu le 11 septembre à 18h, à la Maison des Sports d'Olivet (1240 rue de la Bergeresse à Olivet – Tram A arrêt « Les Aulnaies »).

🔗 Pour vous inscrire : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScngMttGpGed52ZtDXcivvrMfsr-zisWfzVr9LhA4klC9f8A/viewform>

🔗 Pour plus d'informations : contactez Marc Monjaret, chargé de mission Emploi à la DRDJSCS CVLL (02 38 42 43 20 – [marc.monjaret@jscs.gouv.fr](mailto:marc.monjaret@jscs.gouv.fr))

### 21 AU 23 SEPTEMBRE 2018 : FÊTE DU SPORT

La première édition de la Fête du sport se déroulera du 21 au 23 septembre, en Métropole et en Outre-mer. Elle vise à mettre en avant les bienfaits du sport et de la pratique sportive, à augmenter le nombre de pratiquants et à valoriser les millions de bénévoles qui font la promotion du sport au quotidien. Une dizaine d'événements ont été labellisés dans le Loiret : ateliers sportifs, initiations, etc.

🔗 Pour en savoir plus, consultez le [site dédié à cette manifestation](#).